

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6700>



Contre le "choc des savoirs" : réunion publique le jeudi 2 mai 2024 à Dijon

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actualités SNES 21 | FSU Côte-d'Or -



Date de mise en ligne : vendredi 5 avril 2024

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le 2 avril jour de grève et de mobilisations nationales, l'intersyndicale éducation de Côte-d'-Or a réuni une assemblée générale à la Bourse du travail de Dijon pour permettre aux personnels mobilisés d'échanger sur la poursuite de l'action.



L'Assemblée Générale du 2 avril initiée par l'intersyndicale départementale CGT Educ'action 21, FSU Côte d'Or, Fncf FP FO 21 et Sud Éducation 21 s'est accordée sur :

- * la nécessité de faire connaître les mobilisations en cours et les refus de participer à la mise en place des groupes de niveau.
- * la nécessité d'interpeller et d'appeler parents d'élèves à soutenir et à rejoindre la mobilisation.
- * la nécessité de toucher la population et d'informer.

Aussi le SNES-FSU Côte d'Or et l'intersyndicale appellent l'ensemble des collègues, particulièrement les syndiqué-es, à s'inscrire dans les actions suivantes :

==> Le 11 avril 2024 dans toute la Côte d'Or distribution d'un tract devant les établissements, à l'attention des parents et plus largement de la population. Vous trouverez en PJ un tract élaboré par l'intersyndicale départementale, mais si vous avez produit votre propre tract avec vos collègues n'hésitez pas à vous en servir. Des visuels du SNES-FSU sont à votre disposition [ici](#). Le tract doit pouvoir être lu rapidement et exprimer clairement que **NON, NOUS NE TRIERONS PAS , NI NE PARTICIPERONS AU TRI DES ÉLÈVES**, que **NOUS RÉSISTERONS**.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Tract de l'intersyndicale Côte d'Or à télécharger

==> Ne pas hésiter à mentionner sur le tract du 11 avril s'il émane de votre établissement « Avec le soutien de l'intersyndicale départementale (et le cas échéant les associations de parents d'élèves) »

==> L'intersyndicale organisera également une Réunion publique le 2 mai 2024 à partir de 18h00 jusqu'à 19h30 à la Bourse du travail de Dijon : si le SNES-FSU Côte d'or les organisations syndicales se chargent de contacter les associations de parents d'élèves départementales, nous vous demandons d'informer les représentant-es des parents d'élèves élu-es au CA qui n'appartiennent pas forcément à des associations et

qui pourront faire circuler l'information.

==> N'hésitez pas à nous faire connaître toutes vos initiatives que nous pouvons contribuer à faire relayer dans la presse, et à demander l'aide des militants et militantes de la section départementales pour vos actions (animation de réunions, rédaction de tracts, de motions pour le conseil d'administration, courrier aux parents, aux IPR etc)

A lire : [ÉDUCATION : Une intersyndicale d'enseignants s'oppose aux mesures du « choc des savoirs » - Infos Dijon \(infos-dijon.com\)](https://infos-dijon.com)